



COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

---

Document budgétaire de 2010

**Présentation du budget de fonctionnement 2010**

**Le 15 janvier 2010**

# TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
<b>I - Prévisions budgétaires 2010 de la Commission de la fonction publique de Montréal</b>	
Mission	1
Organigramme	2
Sommaire - Dépenses par activités	3
Sommaire - Dépenses par principaux objets et catégories d'emploi	4
Principaux éléments de variation des dépenses	5
Évolution des dépenses 2009	6
Sommaire des dépenses 2008-2010	7
Principales réalisations 2009	8
Orientations 2010	9
Personne ressource	10

---

## Mission

### COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

---

La Commission de la fonction publique de Montréal est un organisme municipal indépendant qui relève du conseil de Ville.

La Commission a pour mission d'assurer à l'Administration municipale que les personnes soumises à un même processus de dotation des postes sont évaluées de façon impartiale et équitable. Elle s'assure également du caractère impartial et équitable des règles de dotation et des autres politiques en matière de gestion de la main-d'œuvre.

En toute matière relative à ses champs de compétence, elle émet des avis et des recommandations aux instances concernées.

Son action se fonde sur des valeurs essentielles de dotation soit l'équité, la transparence, l'impartialité et la compétence et privilégie une approche de collaboration.

# Commission de la fonction publique de Montréal

**Budget 2010**

Total a-p. : 6,0

6,0 a-p.

Commission de la  
fonction publique  
de Montréal

Sylvie B. Farand

- 1,0 présidente
- 1,0 sec. exécutif CFPM
- 3,0 cons. principal (spécialité)
- 1,0 secr. Direction- dir. premier niveau

## Dépenses par activités

*(en milliers de dollars)*

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération			Total		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
<b>Administration générale</b>									
Gestion du personnel	963,8	969,3	0,6	-	-	-	963,8	969,3	0,6
<b>Total</b>	<b>963,8</b>	<b>969,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>963,8</b>	<b>969,3</b>	<b>0,6</b>

## Revenus par principaux objets

*(en milliers de dollars)*

	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
Taxes	-	-	-
Paiements tenant lieu de taxes	-	-	-
Services rendus aux organismes municipaux	-	-	-
Autres services rendus	-	-	-
Autres revenus	-	-	-
Transferts	-	-	-
<b>Total</b>	-	-	-

## Dépenses par principaux objets et catégories d'emplois

*(en milliers de dollars et en années-personnes)*

	\$			Années-personnes		
	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %	Comparatif 2009	Budget 2010	Écart en %
<b>Rémunération et cotisations de l'employeur</b>						
Cadres et contremaîtres	682,1	<b>704,0</b>	3,2	5,0	<b>5,0</b>	-
Professionnels et cols blancs	57,2	<b>73,4</b>	28,3	1,0	<b>1,0</b>	-
Cols bleus	-	-	-	-	-	-
	739,3	<b>777,4</b>	5,2	6,0	<b>6,0</b>	-
<b>Biens, services et autres objets de dépenses</b>	224,5	<b>191,9</b>	(14,5)			
<b>Total</b>	963,8	<b>969,3</b>	0,6			

## Sommaire

## Principaux éléments de variation des dépenses

*(en années-personnes et en milliers de dollars)*

	a.-p.	Conseil municipal ( <sup>'000</sup> )	Conseil d'agglomération ( <sup>'000</sup> )	Total ( <sup>'000</sup> )
<b>Comparatif 2009</b>	<b>6,0</b>	<b>963,8</b>	<b>-</b>	<b>963,8</b>
<b><u>Administration générale</u></b>				
Ajustements de base liés à la rémunération		38,1		38,1
Ajustements du fonds des immeubles		5,5		5,5
Participation au défi budgétaire		(38,1)		(38,1)
Variation totale	-	5,5	-	5,5
<b>Budget 2010</b>	<b>6,0</b>	<b>969,3</b>	<b>-</b>	<b>969,3</b>



## Dépenses et années-personnes par direction

(en milliers de dollars et variation annuelle en pourcentage)

Direction	Années-personnes			Conseil municipal				Conseil d'agglomération				Total			
	Comparatif 2008	Comparatif 2009	Budget 2010	Résultats 2008	Comparatif 2008	Comparatif 2009	Budget 2010	Résultats 2008	Comparatif 2008	Comparatif 2009	Budget 2010	Résultats 2008	Comparatif 2008	Comparatif 2009	Budget 2010
Commission de la fonction publique de Montréal (CFPM)	6,0	6,0	6,0	925,7	883,9	963,8	969,3					925,7	883,9	963,8	969,3
		0,0%	0,0%			9,0%	0,6%			-	-			9,0%	0,6%
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
		-	-			-	-			-	-			-	-
<b>Total</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>6,0</b>	<b>925,7</b>	<b>883,9</b>	<b>963,8</b>	<b>969,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>925,7</b>	<b>883,9</b>	<b>963,8</b>	<b>969,3</b>
		<b>0,0%</b>	<b>0,0%</b>			<b>9,0%</b>	<b>0,6%</b>			<b>-</b>	<b>-</b>			<b>9,0%</b>	<b>0,6%</b>

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 2009

---

- Vérification de conformité de quatorze unités et dépôt de six rapports d'évaluation aux unités concernées.
  - Mandat à compléter au début 2010;
- Soutien au développement de plus de 80 outils d'évaluation à la demande des unités d'affaires ainsi qu'à leur approbation;
- Vérification corporative de la dotation des postes cols bleus;
- Vérification ciblée portant sur l'application des modalités de la mesure transitoire;
- Traitement de plaintes de candidats et de vérifications ad hoc (signalement d'irrégularités de tiers désirant préserver l'anonymat) conduisant à des recommandations spécifiques aux unités d'affaires concernées et à la Direction générale de la Ville;
- Production et dépôt d'un rapport synthèse des principales problématiques corporatives de dotation en 2008;
- Diffusion de bulletins d'information spécialisée pour le réseau des cadres en ressources humaines;
- Étude portant sur les pratiques de dotation de diverses organisations en contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Production et dépôt du rapport annuel 2008 de la CFPM au conseil de Ville.

## PLAN D'ACTION 2010

---

Plus qu'un organisme de surveillance, la Commission est également un organisme qui agit positivement à la bonification des processus de dotation des services et des arrondissements de la Ville. Pour y arriver, la Commission a identifié les **priorités suivantes en 2010** :

- La CFPM poursuit son mandat de vérification de conformité spécifique des arrondissements et services. En 2010, elle continue de privilégier leur réalité contemporaine et pour ce faire, l'échantillonnage des concours retenus donnera primauté à ceux tenus en 2008 et 2009. Le rapport spécifique présenté et remis à chacune des unités mettra notamment l'accent sur les éléments des processus de dotation pouvant affecter l'accès à l'égalité en emploi. Or, 2010 sera la deuxième année de ce mandat de vérification corporative;
- La CFPM poursuit son mandat d'approbation d'outils d'évaluation. En effet, la participation active des conseillers de la CFPM dans la bonification des outils ainsi que dans la démarche permettant de compléter le document d'approbation représente une économie de temps significative pour les intervenants en ressources humaines et gestionnaires responsables des processus. Le succès de ce mandat auprès des arrondissements et services en 2009 confirme la justesse de l'approche proactive et de collaboration de la CFPM;
- Le traitement des plaintes et les vérifications ad hoc en 2010 se poursuivent selon une approche qui favorise une communication ouverte avec l'employeur et le plaignant permettant l'émergence d'entente entre les parties et aussi une opportunité de contribuer à la bonification des processus pour l'employeur;
- La CFPM "amorce" une réflexion sur l'optimisation de son rôle et de ses mandats comme gardien des valeurs d'équité et d'impartialité en matière de dotation et souhaite ardemment une discussion constructive avec l'Administration et le Service du capital humain dans un esprit d'amélioration continue des processus de dotation.

**Personne ressource:**

Mme Sylvie B. Farand, présidente

Commission de la fonction publique de Montréal  
500, place d'Armes, 18e étage, bureau 1810  
Montréal (Québec) H2Y 2W2